



Le réseau des Elus et des techniciens des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi

Les achats socialement responsables

Depuis le 1er avril 2016, sont entrées en vigueur de nouvelles règles de la commande publique. Cette réforme conforte la préconisation faite, dans l'ancien code des marchés publics, aux acheteurs publics de prendre en compte, pour leurs achats, les objectifs du développement durable, en conciliant l'économie, l'environnement et le progrès social. Il y a dans les nouveaux textes, l'affirmation d'une commande publique qui puisse mettre en œuvre des achats socialement responsables. Conduire une politique d'achats socialement responsables c'est vouloir valoriser son territoire et mobiliser ses ressources.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Présenter les dispositifs d'achats socialement responsables
- Présenter la méthodologie de travail pour mettre en œuvre de façon efficace les dispositifs

Programme de la formation

1 / Présentation des dispositifs

1.1 / Les clauses sociales d'insertion

Valoriser les hommes et les femmes du territoire qui connaissent des difficultés sociales et professionnelles, mais qui veulent retrouver un emploi.

L'insertion peut être une condition d'exécution du marché, un critère de choix ou l'objet du marché.

Diversifier les secteurs d'activités et prendre mieux en compte les marchés de services.

1.2 / Clauses sociales d'insertion, clauses sociales et clauses diversité : quelles différences

Valoriser les conditions de travail des salariés.
Faire des clauses sociales ou des clauses sociales d'insertion.
Opportunité d'utiliser une clause diversité pour valoriser une catégorie de personnes.

1.3 / Les marchés réservés et les achats d'insertion

Principes des marchés réservés, quoi et comment ?
Connaître les marchés de services de réinsertion sociale et professionnelle.

– PUBLIC :
Facilitateur clauses et
Chargés de relations
entreprises

– INTERVENANT :
Patrick Loquet

– METHODE ET MOYENS
PEDAGOGIQUES

– VALIDATION
Feuilles d'émargement
Attestation de validation

DUREE

2 jours, soit 14 heures

– CONTACT
Florent Gorson,
Chargé de Mission

contact@europlie.asso.fr

Centre de ressources, Europlie c/o Emergences, 5 rue de la République, CS 12383,13215 Marseille
cedex 02.

Tél. : 06 34 69 12 82 — mail : contact@europlie.asso.fr

SIRET : 413 981 671 000 48

1.4 / La valorisation des entreprises locales, artisans, petites et moyennes entreprises.

Nouvelles procédure des marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence préalables, le label social, le sourcing
Ajoutées à celles qui existaient déjà, elles viennent renforcer la capacité des acheteurs publics à valoriser les structures et les entreprises de leurs territoires.

2 / La méthodologie de travail pour assurer la mise en œuvre des dispositifs d'achats socialement responsables

2.1 / La décision politique et l'expression d'une volonté de faire

2.2 / La présence d'un chef de projets achats socialement responsable ou/et d'un facilitateur

2.3 / la formation des techniciens

2.4 / L'anticipation

2.5 / La programmation et le comité des achats socialement responsables.

Mettre en place une programmation très interactive des achats socialement responsable et un comité de pilotage de la démarche.